

L'activité salariée et les études universitaires

La situation des étudiants de l'UT2J inscrits en 2014-2015

Depuis plusieurs années universitaires, plus de deux étudiants sur dix déclarent, lors de leur inscription, travailler durant leurs études. Pour la première fois, l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) de l'Université Toulouse - Jean Jaurès (UT2J) a mis en place une enquête sur le travail salarié des étudiants. Par commodité, nous emploierons le terme de salarié pour définir tout étudiant exerçant une activité rémunérée.

L'objectif de l'enquête est de repérer les étudiants qui exercent une activité rémunérée en parallèle de leurs études et d'analyser la place de l'activité salariée dans les études universitaires. Les étudiants en activité de l'UT2J sont-ils des « étudiants salariés » ou des « salariés étudiants » ?

Cette note résume les résultats de l'enquête menée en avril 2015 auprès des inscrits 2014-2015.

De la population cible au taux de réponse

L'ensemble des étudiants de l'UT2J a été enquêté (hors sites délocalisés : Madrid, Hanoï et Kuala Lumpur et les étudiants inscrits en tant qu'auditeur libre). Ainsi, 26 627 étudiants ont été contactés. Parmi eux on compte : 68% de femmes, 13% d'étudiants de nationalité étrangère, 62% d'inscrits en Licence, 25% en niveau Master et 3% en Doctorat.

Après redressement de la base des répondants, **5 702 étudiants** représentatifs de la population enquêtée ont été retenus (soit 21% de taux de réponse net).

Caractéristiques des répondants

Sur l'ensemble des répondants, 18% sont inscrits au Service d'Enseignement à Distance (SED). Ils sont 42% à bénéficier d'une bourse. Concernant le régime d'examen, 59% des répondants ont choisi le contrôle continu, 21% le régime du contrôle terminal et 19% font un panachage des Unités d'Enseignement : contrôle continu et examen terminal.

49% des étudiants déclarent bénéficier d'une aide financière de la part de leurs parents.

47% des étudiants de niveau Licence sont inscrits en première année.

56% des répondants déclarent être sans activité professionnelle. Ils sont **44% à exercer une activité salariée parallèlement à leurs études.**

Spécificités des répondants selon le profil

Tableau 1 : Caractéristiques des étudiants sans emploi comparées à celles des étudiants en emploi

Sans activité salariée (56%)	Activité salariée (44%)
Régime de l'examen/SED	
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle continu : 67% • Examen terminal : 13% • SED : 13% 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle continu : 49% • Examen terminal : 31% • SED : 25%
Aide sociale et familiale	
<ul style="list-style-type: none"> • Bourse : 50% • Parents : 61% 	<ul style="list-style-type: none"> • Bourse : 31% • Parents : 34%
Lieu de résidence	
<ul style="list-style-type: none"> • Seul en location : 29% • Chez les parents : 20% • En colocation : 18% • En résidence universitaire : 16% • Habite en couple : 16% • Propriétaire : 4% 	<ul style="list-style-type: none"> • Seul en location : 26% • Chez les parents : 13% • En colocation : 14% • En résidence universitaire : 6% • Habite en couple : 29% • Propriétaire : 15%
Age	
<ul style="list-style-type: none"> • 25 ans et moins : 81% 	<ul style="list-style-type: none"> • 25 ans et moins : 40%

Les étudiants travaillant durant l'année universitaire représentent **61% des inscrits au SED**. Ils sont plus âgés ; ils bénéficient moins d'une aide financière de la part de leurs parents et **sont plus nombreux à habiter en couple. Ils sont 15% contre 4% à être propriétaires.**

Qu'ils soient entrants ou réinscrits, la part d'étudiants en activité varie. En effet, 18% des nouveaux bacheliers inscrits à l'UT2J travaillent parallèlement à leurs études.

L'activité salariée concerne 51% des réinscrits, 31% des étudiants en réorientation externe et 63% des étudiants en reprise d'études.

Comme attendu, les nouveaux bacheliers sont ceux qui associent le moins études et activité salariée. Leur série de Bac n'influe pas sur l'activité. Cependant, l'âge des étudiants a un impact sur le travail salarié. A 18 ans, seul un étudiant sur dix travaille en parallèle de ses études. Cette proportion d'activité rémunérée augmente avec l'âge et atteint même les 64% chez les 25 ans et plus.

Deux types d'étudiants ayant une activité salariée

Pour des raisons diverses, 44% des étudiants ont recours à un travail salarié. Près de **20% de ces derniers cumulent simultanément deux voire plus de trois emplois durant l'année universitaire**. Parmi les étudiants qui cumulent plusieurs emplois, les femmes sont plus représentées (73%). 71% des étudiants en emploi exerçaient déjà cette (ces) activité(s) à la rentrée universitaire. **28% des étudiants ont démarré leur activité en cours d'année**.

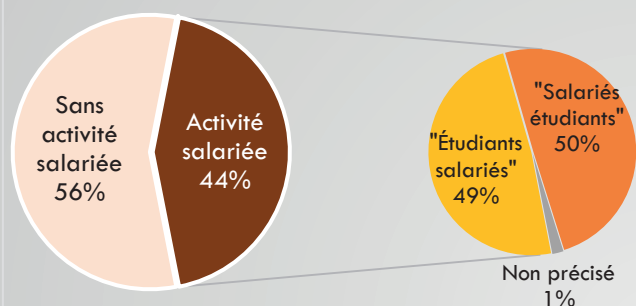
La moitié des étudiants qui cumulent plusieurs emplois sont inscrits en Licence (52%). 31% sont en Master et 9% en Doctorat.

Cette enquête nous a permis d'établir deux types d'étudiants en activité : les « **étudiants salariés** » et les « **salariés étudiants** ».

Sont considérés comme « **étudiants salariés** » les étudiants dont les études sont centrales. Pour eux, l'activité rémunérée équivaut à un job étudiant. **Ils sont 49% à être dans ce cas**.

Les « **salariés étudiants** » : il s'agit d'un public ayant un emploi relativement stable venant ou revenant à l'université pour se former. Nous ajouterons à ce type d'étudiants, les étudiants ne considérant pas leur emploi comme un job étudiant mais plutôt comme un tremplin vers le monde professionnel. **50% des étudiants en activité sont des « salariés étudiants »**.

Le travail salarié des étudiants de l'UT2J durant l'année universitaire



Les « étudiants salariés »

Parmi les étudiants en CDI, en CDD, sans contrat, les « étudiants salariés », sont plus nombreux que les « salariés étudiants ». De façon globale, les femmes sont surreprésentées dans les différents types d'activités exercées. Les « étudiants salariés » font principalement du baby-sitting, du soutien scolaire ou occupent un poste d'hôte (hôtesse) de caisse. C'est une population relativement jeune, l'âge moyen étant de 24 ans.

48% des « étudiants salariés » sont boursiers. Ils travaillent aussi bien le week-end, la semaine que durant les vacances scolaires. Ils sont plus nombreux à travailler en soirée (entre 19h et 23h) et la nuit (entre 23h et 7h du matin). Ils représentent 64% des emplois à temps partiel. Concernant le temps de travail par semaine, 35% des « étudiants salariés » travaillent plus de 15 heures. 63% des « étudiants salariés » considèrent qu'il n'y a pas de réel lien entre leur emploi et la formation suivie. La majorité d'entre eux justifie cette inadéquation par le fait que leur travail est un emploi d'appoint en attendant de finir leurs études. Les « étudiants salariés » représentent **57% des étudiants qui travaillent pour financer leurs études**. La rémunération des « étudiants salariés » est plus faible que celle des « salariés étudiants ».

Les « salariés étudiants »

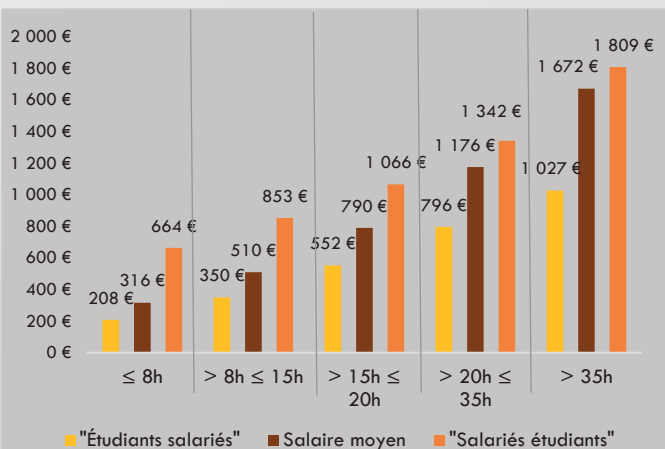
Les « salariés étudiants » occupent essentiellement des emplois de niveau profession intermédiaire et de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure. Ils sont plus représentés chez les fonctionnaires, les professions libérales et les intermittents du spectacle. L'âge moyen est de 35 ans.

A la différence des « étudiants salariés », ils ne sont que 14% à disposer d'une bourse. Globalement, les « salariés étudiants » travaillent uniquement en semaine. Ils représentent plus de la moitié des étudiants travaillant en journée (entre 7h du matin et 19h). 70% des « salariés étudiants » travaillent plus de 15 heures par semaine. Pour les « salariés étudiants » dont l'emploi n'est pas en adéquation avec la formation, les études visent un développement personnel.

Les « salariés étudiants » sont plus nombreux parmi les étudiants qui s'inscrivent dans des formations en lien avec l'emploi occupé.

A temps de travail égal, « les salariés étudiants » gagnent environ le double du salaire des « étudiants salariés ».

Figure 1 : Salaire moyen mensuel selon la quotité de temps de travail par semaine



Analyse de la réussite étudiante

La présence aux examens

Comme on pouvait s'y attendre, le taux de présence aux examens est plus important chez les étudiants sans activité (81%) que chez ceux en activité (70%).

	Sans activité salariée	Activité salariée	Total général
Nombre d'étudiants	3135	2567	5702
Présents à tous les examens	2534	1787	4321
Taux de présence	81%	70%	76%
Admis toutes sessions	2243	1607	3850
Taux d'admis/Présence	89%	90%	89%

Le profil de l'étudiant en activité influe sur la présence aux examens :

- « L'étudiant salarié » est beaucoup plus présent que le « salarié étudiant ».

Présence	« Étudiant salarié »	« Salarié étudiant »
Licence	80%	73%
Master	70%	68%

- La présence est également liée à la quotité travaillée. Les étudiants sont plus présents lorsque le travail hebdomadaire ne dépasse pas les 15h.

Présence	≤15h/semaine	>15h/semaine
Licence	84%	73%
Master	69%	64%

- Le lien emploi/formation affecte aussi la présence aux examens des étudiants. En Licence et Master, les étudiants dont l'emploi est en lien avec la formation sont plus présents que ceux pour qui l'emploi n'est pas en lien avec la formation.

Présence	Lien emploi et formation	Pas de lien avec la formation
Licence	82%	78%
Master	73%	66%

- Globalement, les étudiants qui suivent leur enseignement par le SED sont moins présents (64%) que ceux en présentiel (78%).

Ce constat se vérifie chez les étudiants en emploi. Le taux de présence des étudiants en emploi suivant leur enseignement au SED est de 66% contre 71% pour les étudiants en emploi non-inscrits au SED.

La réussite

Dès lors que les étudiants sont présents, la **réussite est quasiment identique pour tous** : qu'ils aient une activité rémunérée ou non, que la quotité soit supérieure à 15h ou non ou qu'il y ait un lien ou pas avec la formation suivie.

Les étudiants qui réussissent le moins sont ceux qui cumulent activité salariée et enseignement au SED.

Éléments de conclusion

- 44% des répondants déclarent avoir une activité rémunérée durant l'année universitaire, soit **22% de plus par rapport à leur déclaration au moment de l'inscription**.
- 49% sont des « étudiants salariés » et 50% sont des « salariés étudiants ».
- Pour la majorité des étudiants, l'activité salariée s'effectue durant la journée.
- 81% des étudiants en activité déclarent ne pas avoir assez de temps libre pour leur travail universitaire personnel.
- Un étudiant en activité sur deux travaille plus de 15h par semaine.
- La moitié des étudiants estime qu'il est difficile voire très difficile de concilier études et activité rémunérée. Ce qui expliquerait, en partie, le taux de présence aux examens plus faible que celui des étudiants sans activité.
- 1 étudiant sur 2 occupe un emploi sans lien avec sa formation.
- Malgré les difficultés qu'ils énoncent, **lorsqu'ils sont présents aux examens, les étudiants ayant une activité salariée réussissent aussi bien que les non-salariés**.

Index

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

Étudiants entrants : étudiants non-inscrits à l'UT2J l'an passé (2013-2014)

Étudiants en réorientation externe : étudiants inscrits dans un établissement post-bac l'an passé autre que l'UT2J.

Étudiants en reprise d'études : étudiants inscrits dans aucun établissement post-bac l'an passé

Étudiants réinscrits : étudiants inscrits à l'UT2J l'an passé

Nouveaux bacheliers : étudiants ayant obtenu leur bac en 2014.

SED : Service d'Enseignement à Distance

En savoir plus

Rapport : « Conditions de vie des étudiants de l'UT2J 2014-2015 : part de l'activité salariée dans les études universitaires » OVE - juillet 2015.

Réalisation

Université Toulouse-Jean Jaurès

DEEP/Observatoire de la Vie Étudiante – Prosper GOUDIABY

Contact : prosper.goudiaby@univ-tlse2.fr